

ANNONCE



2022-09

Objet : Annulation des exigences de CARS pour prévenir la transmission de la Covid 19

Date : Le 1^{er} octobre 2022

CARS est heureuse d'annoncer qu'à compter du 1^{er} octobre 2022, l'annonce 2020-08 est abrogée complètement. Par cette annonce, CARS exigeait la mise en place de certaines procédures pour prévenir la transmission de la Covid lors de rallyes qu'elle sanctionnait. CARS remercie tous ses membres de leur coopération et de leur compréhension alors que nous traversons tous cette période difficile. Nous avons hâte de vous revoir en personne lors des prochains rallyes.